

Le 12 juin 2014

La section lorraine du SYNDEAC (syndicats des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles regroupant compagnies et lieux de production et diffusion, toutes disciplines confondues) réaffirme sa solidarité avec les artistes et techniciens et l'ensemble des professionnels de la culture, intermittents actuellement en lutte pour la préservation du régime d'assurance chômage (se reporter pour plus amples informations techniques à <http://www.syndeac.org/index.php/politiques-publiques/intermittence/> lettre adressée au Premier Ministre le 4 juin dernier), et soutient particulièrement les actions développées en Lorraine par le CIPCL (comité des intermittents, précaires et chômeurs de Lorraine).

Les lieux et les compagnies, ainsi que les artistes et techniciens indépendants sont regroupés depuis plusieurs mois en collectifs formels ou informels, multipliant assemblées générales, conférences de presse et actions diverses destinées à sensibiliser les spectateurs et l'opinion publique et à alerter les personnels politiques et administratifs sur les dangers que la réforme envisagée actuellement ferait courir à l'ensemble des professions du spectacle si elle était signée en l'état, dans quelques jours. Ces actions, passées en cours et à venir à Nancy, Vandoeuvre, Thionville ou Metz... impliquent indistinctement associations et scènes labellisées, et se sont déroulées dans les espaces de diffusion et des administrations (Pôle Emploi...). Un mouvement de grève se développe, (Nest à Thionville, théâtre de la Manufacture à Nancy)... témoignant d'une solidarité des acteurs culturels dans un contexte grave. On le sait, toutes les grèves, particulièrement celles qui touchent aux festivals, impliquent de fâcheuses conséquences économiques et artistiques et peuvent mettre en danger nombre de structures, particulièrement les plus fragiles. L'attitude plus que distante des autorités responsables implique le durcissement des positions.

Dans un contexte où planent sur notre activité plusieurs menaces liées aux probables et fortes réductions budgétaires envisagées pour la période 2015-2017, faisant suite à celles déjà constatées depuis quelques années, des interrogations sur la poursuite du principe des financements croisés de notre secteur d'activité entre l'Etat et les collectivités territoriales, d'autres encore sur la réforme à venir très prochainement des Régions et Départements, trop de questions sans réponse se présentent, comme celles de l'état de la décentralisation et du financement de la création artistique et de sa diffusion ou du devenir des réseaux qui ont su depuis plus de cinquante ans contribuer au développement d'une activité essentielle à notre société.

Le SYNDEAC, en Lorraine comme ailleurs sur le territoire national appelle donc, en urgence, dans ce contexte de solidarité sociale et professionnelle les élus lorrains à une réelle concertation.

*Le délégué en Région, Dominique Répécaud*

*Les adhérents du SYNDEAC en Lorraine*